

Des liens amicaux avec des organisations...

Jean-Pierre BORDERIE, référent JMF

Solidarité et partage sont deux des valeurs communes à l'APAJH et aux Jeunesses Musicales (JM France) qui fondent et portent l'avenir de notre société.

La musique, la culture musicale, le spectacle vivant sont des actions et des lieux de partage.

Là est la mission des JM France :

- Promouvoir et diffuser les musiques à l'attention de tous les publics, partout en Sarthe,
- Partager et faire profiter au plus grand nombre des spectacles et concerts de très grande qualité programmés en milieu rural comme en zone urbaine,
- Faire découvrir les bienfaits de la musique en tant qu'activité populaire stimulante,
- Contribuer à faire constater que l'action culturelle musicale est bénéfique au bon équilibre mental Et donc favorable à la santé.

Chaque année en Sarthe, les JM France c'est :

- 30 à 40 concerts dans de nombreuses villes, en journée,
- 12 000 à 15 000 spectateurs de maternelles, primaires, collèges, lycées, CFA, établissements spécialisés...
- Et des concerts familles/tout public, à 18h30 au Mans, salle des concerts et salle des Saulnières.

Ces derniers ne font pas toujours le plein ; hélas !

Vous y êtes attendus avec grand plaisir.



👉 Pour + d'infos : <https://www.jmfrance.org/>



Denis CHESNIER, président de l'ASAC (à droite de la photo)

L'ASAC (Association Sport Adapté Calaisien) encadre plus de 160 adultes des différentes structures médico-sociales de l'est de la Sarthe dont environ 70 sportifs de l'APAJH.

Les pratiques sont hebdomadaires, multisports et pour certains des compétitions jusqu'au Championnat de France sont organisées, notamment le 3 mars dernier celui du cross à Cholet où 7 sportifs ont concouru.

L'ASAC organise également des journées inter-établissements dont la dernière qui s'est déroulée le 14 mars au boulodrome d'Arnage sur le thème de la pétanque et des jeux de précision.

Le partenariat conclut par une convention avec l'APAJH permet l'utilisation des véhicules de l'ESAT de St Calais pour l'ensemble des déplacements. Merci !



Au niveau RH...

BIENVENUE À :

VEILLARD Margaux - SSEFS 53
 LAMOUREUX Léonie - SESSAD TSL 72
 GERMAIN Elodie - FH Les Feuillantines Marolles
 MONCHATRE Christophe - SESSAD TSL 72
 JAMIN Tiphaine - FV A. Daubian La Flèche
 NICOLAS Jennifer - SESSAD TSL 72
 POUILLAIN Léonie - SSEFS 53
 VINCENT DOSPITAL Marine - FV A. Daubian La Flèche
 SANTOS MARINO Manuela - IME l'Hardangère Allonnes

ET AU REVOIR À :

PILON Quentin - FH Les Feuillantines Marolles
 LEGENDRE Angélique - SESSAD TSL 72
 THIEULON Alexis - IME l'Hardangère Allonnes
 LEBLANC Hélène - SSEFS 53
 MARSAULT Franck - FV A. Daubian La Flèche
 HAVERBEKE Philippe - ESAT Saint-Calais
 TARDIVEAU Jacques - APAC Saint-Calais
 RIOULT Justine - FV M. Dachary Rozé-sur-Sarthe
 REVAUD Thérèse - FV A. Daubian La Flèche
 GILBERT Françoise - FV A. Daubian La Flèche

Facebook



Site internet



APAJH SARTHE-MAYENNE - 13 Impasse Armand Saffray 72000 LE MANS

association@apajh72-53.fr - 02.43.24.75.08

Directeur de publication : Dominique MORIN / Réalisation : Siège APAJH 72-53

Copyright APAJH SARTHE-MAYENNE / NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



LETTRÉ D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS DE LA SARTHE ET DE LA MAYENNE

Édito, Dominique MORIN, Président



À l'origine, en 1965, l'association était uniquement militante et ses adhérents se sont mobilisés pour défendre les droits des personnes en situation de handicap. Ces pionniers ont mené des combats pour que les besoins et attentes de ces personnes et de leurs proches soient reconnus et satisfaits. Après plus de 60 ans, nombre de choses ont évolué favorablement grâce à la création progressive d'une large palette d'établissements, de services et de dispositifs qui offre une diversité de réponses et d'accompagnements bien soutenus par des équipes de collaborateurs spécialisés qui recouvrent environ 60 métiers différents au sein même de l'APAJH Sarthe-Mayenne. L'action militante est-elle pour autant remise au placard ? Que nenni ! Aussi a-t-il été décidé de mettre en avant, dans ce nouveau numéro, l'implication de ces bénévoles qui consacrent un temps d'une durée variable à représenter l'association et les valeurs qu'elle porte dans de nombreuses instances tant en interne qu'à l'extérieur.

Je remercie les rédacteurs des articles d'avoir répondu à cet exercice inhabituel mais je n'en suis pas surpris puisqu'ils sont tous déjà bien investis sur le terrain et la répartition des représentations le démontre. De manière anecdotique, je compléterai ce tableau en précisant que l'APAJH siège à la commission consultative de retrait d'agrément des accueillants familiaux, au comité régional de stérilisation à visée contraceptive, au collectif inter-associatif santé et à l'APPAMH (Association pour le prêt et l'appareillage aux malades et handicapés). Toutes ces implications concourent à construire un ensemble cohérent, militant-gestionnaire, pour parvenir à une société réellement inclusive. Restons mobilisés collectivement pour influencer sur les acteurs locaux et travaillons pour que les relèves militantes prennent le relais de cette belle institution.

Bonne lecture et rendez-vous après l'été pour le prochain numéro.

Agenda

7 JUIN

10H - 12H
14H - 17H

PORTES OUVERTES

Venez découvrir nos services spécialisés dans l'accompagnement des troubles du langage

Le SESSAD TSL

Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile

L'EMAS TL

Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation

Le PCPE GLA TL

Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées - Gestion de Liste d'Attente

OÙ ?

13 impasse Armand Saffray
72 000 Le Mans

Accès par le T1 arrêt Théodore Monod
Prévoir 10 min de marche après.

47^{ème} Congrès Fédération APAJH
13-14-15 Juin Mandelieu la Napoule



AG section locale sud Sarthe
Salle des sports Montréal
23 Mai, 18h, La Flèche

AGO Sarthe-Mayenne
Salle de la Maladrerie
25 Juin, 18h, Saint-Calais

FORMATION DES MILITANTS PLÉRIN (22) - FÉVRIER 2024



Une trentaine de militants du territoire Grand Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de la Loire) se sont rassemblés pour une nouvelle session de formation. Dans un esprit convivial, les membres du bureau fédéral ont proposé de travailler sur le texte « Habiter chez moi, c'est mon choix », décrypter les indicateurs et ratios pertinents à partir des résultats et bilans comptables pour vérifier la santé d'une organisation gestionnaire et de réviser les missions des associations fédérées. La diversité des profils d'associations présentes a enrichi les échanges et a convaincu les participants de l'utilité de ces formations avec en prime les présences de Jean-Louis Garcia, Jean-Claude Rouanet, Michel Miklarz et Roger Chatelard ainsi que le nouveau directeur général de la Fédération, Jean-Christian Sovrano.

Une acculturation nécessaire et formatrice pour une action de tous les jours.



SOMMAIRE

ÉDITO

Agenda

Formation des militants

La parole aux administrateurs...

Qui représente l'APAJH ?

Des liens amicaux avec...

Au niveau RH

La parole aux administrateurs...

Philippe COSTEUX, Trésorier

Le trésorier assure une fonction essentielle au sein d'une association.

Il s'appuie sur les compétences de la directrice financière et de son équipe mais également il peut compter sur l'avis de la commission financière et patrimoine composée de bénévoles, tout comme lui.

Tous les ans, lors de l'Assemblée Générale, il présente les comptes de résultat et le bilan de l'année écoulée ainsi que le budget prévisionnel pour l'année en cours.

Par ailleurs, tout au long de l'année il suit l'évolution des comptes pour s'assurer qu'il n'y ait pas trop d'écart entre le prévisionnel et le réalisé.

C'est une fonction essentielle mais ingrate.

Essentielle parce qu'elle donne à l'association les moyens de fonctionner grâce à une gestion saine, en « bon père de famille ». Ingrate parce que les chiffres présentés à l'occasion de l'AG ne sont pas forcément « digestes ».

Aujourd'hui, le rôle du trésorier s'est complexifié par la mise en œuvre du CPOM et le passage à l'EPRD. Il s'agit de définir un budget pour les 5 ans en fonction des ressources qui nous sont attribuées par l'ARS et les Conseils départementaux.



Glossaire :

ARS : Agence Régionale de la Santé
 CA : Conseil d'Administration
 CAT : Centre d'Aide par le Travail
 CDAPH : Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
 CDCA : Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie
 CPOM : Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
 EPRD : État prévisionnel des recettes et des dépenses
 CDU : Commission des Usagers
 CTS : Conseils Territoriaux de Santé
 COMEX : Commission exécutive
 CVS : Conseil de la Vie Sociale
 DAC : Dispositif d'Appui à la Coordination
 FH : Foyer d'hébergement
 FV : Foyer de Vie
 MDA : Maison Départementale de l'Autonomie

Christophe GOUSSÉ, Président de l'APAJH 72-53 section Nord Sarthe

Depuis 2018, la section locale propose diverses actions sur la commune de Marolles-les-Braults (exposition Passions Créations, tournoi de Molkky, de pétanque...) et des projets en cours de réalisation (concours de puzzles).

Mon implication locale en tant que Président de Loisirs et sport du pays Marollais et mon mandat de Conseiller municipal facilitent l'activité sportive et l'accès aux droits des personnes en situation d'handicap sur ce territoire.



Guy MASSÉ, Trésorier adjoint

Je suis membre du CA et du bureau de l'association APAJH 72-53. Promotions ? Que non ! La suite logique de nombreuses années de militantisme.

J'ai découvert l'association en aidant un collègue à installer les premiers ateliers provisoires du futur « CAT » de La Flèche.

J'ai compris la philosophie et la politique de l'APAJH. La volonté d'aider les personnes en situation de handicap d'une manière originale et constructive alors que pour certains il suffisait de donner une pension et on n'en parlait plus.

J'ai donc adhéré pour apporter le bien-être au travail et dans la vie de tous les jours en étant utile à l'élaboration des projets pour la construction de l'ESAT ; des foyers Jean Bratières, Alain Daubian à La Flèche et Maurice Dachary à Roëzé/Sarthe.

Pendant toutes ces années, j'ai pu voir l'évolution des personnes qui, devenues des citoyennes et citoyens, gèrent dans la majorité leur vie.

Membre d'un CVS, j'apprécie l'attachement des personnels pour leur établissement avec leurs propositions pour l'entretien des lieux, pour le confort au travail, pour l'écologie, etc.

Il reste bien des problèmes à régler aussi j'exhorte des « militants » à reprendre le flambeau.



Jacques FOURGEAUD, seul représentant de l'APAJH en Mayenne (53)

Membre du bureau de l'APAJH 72-53, je la représente au CTS de la Mayenne en tant que membre du bureau et de la commission santé mentale. En 2023, j'entre au CA du DAC 53 puis à la COMEX de la MDA 53.

En 2024, j'intègre le CDCA 53.

En quoi consiste cette représentation ? Quelle cohérence entre ces structures de l'ARS et du département ? Porter les valeurs de l'APAJH, soutenir les projets des établissements et services.

En siégeant dans chacune de ces instances, nous contribuons à structurer et à prioriser les questions d'accès aux soins, d'organisation de la psychiatrie à l'échelle du territoire et d'approche inclusive des personnes en situation de handicap.

Dans le même temps, nous interpellons les responsables locaux sur la prise en compte de la santé mentale au plus près des besoins et organisons des réunions avec les animateurs de contrat locaux de santé pour être au plus près des territoires sur les thématiques du logement, de la culture, du sport et des mobilités.

Nous portons les revendications des personnes pour de véritables nouvelles avancées tout au long de la vie. Dans tous les secteurs impactant la vie des personnes en situation de handicap : accéder aux structures de la petite enfance et à l'école, s'insérer dans l'entreprise ordinaire, aller au spectacle ou au cinéma, accéder aux soins, voter et être élu, avoir une vie intime, affective et sexuelle. Être citoyen à part entière, c'est exercer ses choix de vie et bénéficier des adaptations et des accompagnements spécialisés rendant la société universellement accessible.



Qui représente l'APAJH ?

Lors de l'Assemblée générale, tous les 2 ans, les adhérents renouvellent, par tiers, le Conseil d'administration. Depuis le 17 septembre 2022, il est composé des 18 membres suivants :



Noura DJÉRIDI, Directrice générale, est également présente à chaque CA pour faire le lien entre la vie associative et celle des établissements et services. Elle représente également l'association auprès de certaines instances départementales, régionales ou fédérales comme le Conseil de région, le CDCA 53, le CA ALECS, le Comité exécutif de la SRAE Sensoriel et le CA de la CREIA.

Ce conseil est présidé par **Dominique MORIN**

Également élu au CA de la Fédération APAJH, Représentant à la COMEX 53 et 72, à la MDA 53 et MDPH 72 et au CTS 72, à la CRSA et au Conseil de surveillance ARS, au CDCA 72, au Comité local du Fonds pour l'insertion des PH de la Fonction publique, à la Commission consultative pour le retrait d'agrément des accueillants familiaux, membre du Centre Bocquet de la CDU de Mamers, Représentant du Collectif Handicaps Sarthe et Pays de la Loire, du COSIA 72, Administrateur CCAS de Mamers Et Représentant à la commission accessibilité Le Mans Métropole

Pour + d'infos : <https://www.apajh72-53.org/>

La parole aux administrateurs...

Nicole CHAUVEAU, Présidente de la section locale Sarthe Sud

Après la création du Comité départemental APAJH en Sarthe en 1965, la section locale Sarthe Sud voit le jour à La Flèche en 1969. Après quelques années d'activité, elle se met en sommeil jusque dans les années 1980 où elle se réactive avec le projet de CAT.

L'objectif d'une section locale est de faire connaître l'APAJH, de porter localement ses valeurs de solidarité, citoyenneté et de laïcité.

C'est un relais pour l'association départementale, en proximité des établissements et des familles.

Depuis des années, nous organisons deux manifestations qui réunissent beaucoup de monde :

- Un repas dansant en Janvier. 300 personnes s'y retrouvent pour un moment très convivial où les adultes en situation de handicap ne sont pas les derniers sur la piste de danse. Quel beau témoignage de ce que pourrait être une société réellement inclusive !

- La fête des châtaignes en octobre, coorganisée avec les associations du quartier de la gare, connaît un grand succès. Elle est, pour les résidents du foyer d'hébergement Jean Bratières, un moment très attendu dans lequel ils s'impliquent totalement.

Les bénéfices réalisés permettent d'apporter un plus aux établissements sur des projets qu'ils présentent et qui ne pourraient être financés par les autorités de tutelle (aide aux transferts, matériel divers...).



REJOIGNEZ
NOUS



FOCUS SUR L'AUTODÉTERMINATION

Depuis 2022, l'APAJH s'est engagée sur cette thématique et a participé à la construction et à l'adoption du texte en faveur de l'autodétermination au Congrès de Lille en juin 2023.

4 comités ont vu le jour et se sont réunis à plusieurs reprises. Ils concernent une centaine de participants volontaires dont des personnes accompagnées (des IME, ESAT, FH, SAVS...), des familles, des administrateurs et de professionnels.

Nous avons rencontré des familles qui s'interrogent, des résidents qui expriment leur envie de vivre en appartement, d'autres leurs souhaits de se rendre au travail en autonomie.

Les échanges ont permis une prise de conscience des parents, des professionnels sur comment prendre des risques tout en assurant la sécurité de chacun. Dans les comités, cette question a été abordée à plusieurs reprises. Pour aller plus loin, nous avons choisi d'inviter **Julia Boivin**, qui est formatrice et consultante, Vice-présidente à l'HAS (Haute Autorité de Santé) du Conseil de l'Engagement des Usagers et vacataire à l'Université Lumière de Lyon.

Son cheval de bataille : « Permettre aux personnes en situation de handicap de (re)découvrir leur pouvoir de dire, de choisir, d'agir et ainsi sentir qu'elles ont un impact sur leur existence ». Elle-même atteinte d'une paralysie cérébrale, elle a trop souvent laissé les autres décider pour elle. Stop !

Ce fut un véritable régal ! Elle a pu, avec de l'humour et de la légèreté, aborder ce sujet d'actualité. Les personnes accompagnées ont apprécié le fait qu'elle soit en situation de handicap : « Elle est comme nous ! » ont-ils dit.



APAJH SARTHE-MAYENNE - 13 Impasse Armand Saffray 72000 LE MANS

association@apajh72-53.fr - 02.43.24.75.08

Directeur de publication : Dominique MORIN / Réalisation : Siège APAJH 72-53

Copyright APAJH SARTHE-MAYENNE / NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Facebook



Site internet



LETTRE D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS DE LA SARTHE ET DE LA MAYENNE

La parole toujours aux administrateurs...

Luc JUHEL, Président de la CDU du CH Le Mans

Membre du Conseil d'Administration de l'APAJH 72-53, je participe à la réflexion collective pour la préparation et la mise en œuvre de différents projets ou actions de gouvernance associatives. Au nom de l'association, je représente les usagers au Centre Hospitalier du Mans.

En qualité de président de la Commission des Usagers, j'anime avec mes collègues représentants des usagers et la Direction « Relations usagers-Droits des patients » les travaux de cette commission.

En CDU et plus largement lors de nos diverses participations ou interventions institutionnelles (Groupement hospitalier du territoire, groupe éthique, conseil des urgences, droits des patients, expérience patients, promotion de la santé...), nous portons la parole des usagers auprès des professionnels soignants et à l'ensemble des équipes du CHM pour l'amélioration continue de la qualité des prises en charge et de la satisfaction des patients.

Nous portons une attention particulière à l'accès aux soins et aux dispositifs hospitaliers pour les personnes en situation de handicap (dispositif handi-patient : <https://www.ch-lemans.fr/patients/handi-patient/>).

Nous participons également à la formation des étudiants en soins infirmiers (IFSI-IFAS) et intervenons auprès des étudiants en Master de Droit de la Santé à l'Université du Mans.



Les représentantes de l'APAJH 72-53 au CVS de l'ESAT de La Flèche

Le CVS auquel nous participons, celui de l'ESAT Kalistâ de La Flèche, nous semble avoir un fonctionnement très démocratique avec des membres très actifs, assidus, impliqués et fiers de leur mission.

Dans ce CVS, siège un représentant élu de chaque atelier, ce qui se traduit par 6 travailleurs. Le président du CVS est l'un d'entre eux.

Avant la réunion, les travailleurs élus interrogent leurs collègues dans les ateliers et recueillent leurs paroles sur le fonctionnement de la structure : questions, souhaits...

Leurs demandes sont ensuite retranscrites, lors d'une réunion, dans un ordre du jour préparé avec l'animatrice, 3 semaines avant. Cet ordre du jour en langage « facile à lire et à comprendre » est adressé à tous les participants du CVS. La réunion se déroule en plusieurs temps : approbation du procès-verbal de la séance précédente et retour sur le suivi de cette séance - réponse du directeur aux questions posées par les différents ateliers et lues par leurs représentants et suivent les informations et actualités de l'établissement, de l'association et de la législation fournies par le directeur.

Quant aux personnes désignées par l'APAJH 72-53, elles la représentent et sont garantes du bon fonctionnement de l'instance. Elles peuvent intervenir pour demander des précisions par rapport aux informations qui sont transmises.

Après la réunion, un ou deux représentants élus se chargent de réaliser le compte-rendu (relevé de conclusions) avec le soutien de l'animatrice du CVS. Celui-ci est ensuite affiché dans la salle de pause.

Les moniteurs de chaque atelier présentent aux travailleurs le document « relevé de conclusions » sur leur ordinateur et la restitution est faite par les élus du CVS, soutenus par leur moniteur d'atelier.



Eliane COLAS



Agnès LORILLEUX



La parole aux administrateurs...



Sigrid ANDRIEU, militante APAJH 72-53

Depuis l'Assemblée Générale de l'APAJH 72-53, en 2016, je suis élue au CA et membre du Bureau.

A ce titre, je porte les valeurs de l'Association et défends les droits des personnes en situation de handicap, dans toutes les instances pour lesquelles j'ai été désignée.

Ainsi, je participe aux réunions suivantes :

Le Conseil de la Vie Sociale du Foyer d'Hébergement de Marolles-les-Braults :

(2 heures 1/2, 4 fois par an)

Le CVS permet aux Représentants des Usagers de donner leurs avis, d'être informés, de discuter, de se concerter pour faire évoluer et améliorer leurs conditions d'accueil dans le foyer.



Le Président (représentant des usagers) anime la séance en suivant l'ordre du jour écrit en Facile à Lire et à Comprendre qui comprend :

- le compte-rendu de la séance précédente soumis à validation.
- les événements indésirables et leurs traitements.
- les nouvelles questions ou celles restées en suspens pour un complément d'information.
- les suggestions de projets à mener et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

La Responsable du Service apporte des réponses aux interrogations des RU et RFU (représentants des familles et usagers), et parfois, questionne le Représentant de la Commune ou moi-même sur la position du CA au sujet des projets en cours ou en attente de réalisation.

En tant que Représentante de l'organisme gestionnaire (APAJH 72-53), mon rôle est de :

- Ecouter, comprendre et répondre, dans la mesure de mes compétences et dans le respect des valeurs de l'APAJH.
- Veiller au bon suivi du traitement des événements indésirables survenant dans le foyer et à m'assurer que des mesures de remédiation ont été prises à bon escient.
- Tenir compte des plaintes et réclamations ainsi que des réponses apportées dans des délais raisonnables.
- Faire respecter les droits des résidents au sein de l'établissement, voire dans la cité.

La Commission Des Usagers du Centre Bocquet de Mamers

(2 heures 1/2, 4 fois par an)

Le Centre d'Addictologie Bocquet est géré par la fondation Normandie Générations et est situé dans l'Hôpital de Mamers. C'est un Service de Soins de Suite et de Réadaptation destiné à aider les personnes volontaires, en situation de dépendance (alcool, substances illégales, médicaments, jeux, écrans...) à suivre un traitement médicalisé (si nécessaire), une psychothérapie et un soutien à la réinsertion sociale.

Les séjours se déroulent soit, en ambulatoire soit en stage sur la base d'un contrat d'engagement volontaire de la personne hospitalisée.

Les activités autres que médicales se font avec les associations sportives et de loisirs locales, à la piscine, au stade ou au gymnase, etc.

La Responsable du Service de SSR est l'infirmière coordinatrice qui organise, avec les équipes soignantes, le parcours individualisé de chaque patient. Elle est, aussi, la Secrétaire de la CDU.

👉 Pour + d'infos :

[Centre de Soins Bocquet, Mamers - Fondation Normandie Générations \(normandie-generations.fr\)](https://normandie-generations.fr)

La parole aux administrateurs ...

Mon mandat de représentation de l'APAJH 72-53 à la CDU du Centre Bocquet a débuté en janvier 2017 et ses membres m'ont élue Présidente.

Mon rôle est, en portant les valeurs de l'APAJH, de faire respecter les droits des usagers, dans cette instance. Les relations avec toute l'équipe de la fondation Normandie Générations sont très constructives, dynamiques et sympathiques. Je propose un ordre du jour qui permet à tous les membres de la CDU de s'exprimer sur les différents points et de répondre aux questions.



L'ordre du Jour type :

- Compte-rendu de la CDU précédente pour approbation,
- Événements Indésirables et Graves (s'assurer que les mesures d'urgence et de remédiation de l'équipe soignante du service ont été prises. Quelle analyse des pratiques ?),
- Plaintes et Réclamations des Usagers (identifier l'origine du problème et apporter une solution médicale, matérielle ou autre mais toujours adaptée à la demande du patient. Quelle procédure à mettre en place ?),
- Demande de dossier du patient (vérifier que la transmission de la lettre de liaison du Médecin du Centre a bien été envoyée au Médecin Traitant et remise en main propre au patient en sortant. Y-a-t-il un problème de communication ou autre ?),

La Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées, concernant les enfants de – de 20 ans, en réunion plénière, à la MDPH

(3 heures, 12 fois par an).

Cette instance départementale est très règlementée. Les dossiers sont présentés à tous les membres de la CDAPH par les Assistants Sociaux. Les familles qui ont émis des recours administratifs préalables obligatoires (RAPO) sont présentes pour faire valoir leurs droits, en apportant des éléments nouveaux aux dossiers de leurs enfants.

En tant que représentante de l'APAJH 72-53, je vote les orientations proposées par la CDAPH, en fonction des besoins d'aménagement, matériels, humains, financiers liés aux handicaps des enfants, de leurs droits et du soutien à apporter à leurs familles.

Les valeurs de l'APAJH sont en première ligne, évidemment.



Françoise GUÉRIN, secrétaire APAJH 72-53

CDAPH (Instance de Sarthe Autonomie)

En Sarthe, les représentants de l'APAJH se réunissent à raison de 2 plénières par mois et de plusieurs restreintes. Une formation pour les membres est organisée 3 ou 4 fois par an par la MDPH afin de découvrir les nouveaux textes ou de parfaire nos connaissances sur les handicaps.

Les aides et les compensations du handicap auxquelles peuvent prétendre les personnes, sont évaluées par de nombreux professionnels, et les associations représentées sont là pour s'assurer de la bonne application du droit, et porter un regard vigilant aux réponses des besoins des personnes.

Pour avoir eu l'expérience de ce travail en commission pendant ma vie professionnelle, j'ai depuis maintes fois constaté que les rencontres et échanges que j'ai régulièrement à l'APAJH ont enrichi mes avis. J'ai trouvé là une manière concrète de mettre en avant les valeurs et idées nouvelles de l'APAJH au service des personnes handicapées. C'est un endroit où en ce moment par exemple, avec les autres membres de la délégation APAJH, on intervient souvent pour que les projets de vie inclusive ne soient pas freinés par des réglementations qui peinent encore à s'adapter.



👉 Pour + d'infos :

<https://cdaph.fr/>
<https://mdphenligne.cnsa.fr/>

